ici 18
UNE PUBLICATION DU CONSEIL DE LA JEUNESSE
SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE 2011

ELECTIONS DU CONSEIL DE LA JEUNESSE

A VOUS DE JOUER !

>dossier p.5-8

9

Débat : Loi anti-tabac

La nouvelle loi anti-tabac du 1er juillet interdit de fumer dans les cafés, casions, boites de nuit… Cette mesure fait polémique ! Deux points de vue à découvrir sur cette problématique.

11

Expo : immigration

L'exposition « Be.WELCOME 2 » apporte un éclairage très intéressant sur la vaste question de l'immigration en Belgique. Ambiance cosmopolite et réflexions critiques sont au programme. Découverte.

Conseil de la Jeunesse

Le Pat

TRIMESTRIEL SEPTEMBRE-OCTOBRE-NOVEMBRE 2011 - P911030 / BUREAU DE DÉPÔT : BD LÉOPOLD II, 44 / 1080 BXL

L'humeur de Vadot

... Et aussi acheter une maison et faire des enfants ! Bref, j'ai plein de projets !
Je ne comprends plus les jeunes d'aujourd'hui...
Vadot

édito

Action ! Ca tourne… Après trois mois d'attente, on vous dévoile enfin la suite. Les singes n'ont pas pris le pouvoir, un lapin ne sortira pas de ce chapeau par magie et, puisque nous en sommes à évoquer son illustre représentant, non Voldemore ne triomphera pas !

La suite du remake Jef sera cependant pétillante, avec tout autant de peps, d'acharnement et de volonté. Voici donc votre nouvelle «accompagnatrice » qui tentera de prendre au mieux le train en marche et de vous tenir informés pour vous faire arriver à bon port.

Votre nouvelle éditorialiste vous guidera sur les traces de la rentrée. Une période qui sera, pour certains d'entre nous, synonyme de fin de vacances, de début de l'école ou de reprise des activités parascolaires. Pour d'autres, ce nouveau tour de manège sera synonyme de travail, de préparation, d'échanges, et surtout d'élections !!! Pas de répit, le Conseil fait il est vrai peau neuve…

Deux années chargées et productives seront bientôt dernière nous avec leurs bénéfices et leurs innombrables avancées. Une foule de projets à mettre sur de bons rails arriveront, eux aussi, avec de nombreux anciens et nouveaux visages qui apporteront chacun leur lot de fraîcheur et d'expérience, riche de diversité.

Toute l'équipe du Jef, que je remercie au passage, vous a préparé un florilège d'articles sur le bilan enviable du Conseil mais n'a pas oublié de garder son originalité en vous faisant profiter de nos nombreuses découvertes artistiques et culturelles mais aussi sociales avec, par exemple, la grande fête prévue pour les 60 ans des MJ.

Et puis, pour tous ceux qui se demandent si l'édito sera encore composé de propos footballistiques, j'aime autant vous dire que puisque la Belgique offre désormais un représentant crédible en Ligue des Champions, le ballon rond deviendra un standard de l'édito !

A bon entendeur…Salut.

✎ **Géraldine Motte**

Transe-en-Danse

Transe-en-danse a été créée en 2002 par Coline Billen avec pour spécificité première une démarche artistique de création multidisciplinaire basée sur la rencontre interculturelle d'artistes de différentes horizons et aux origines culturelles. Depuis 2007 d'ailleurs, la compagnie tient résidence au fameux théâtre des Tanneurs, à Bruxelles.

À son actif, déjà plus de huit créations. Depuis quelques années, la compagnie a développé un vaste projet d'échange et de création sur le thème des rapports Nord-Sud avec les compagnies « Ladon » et « Pierre Sacrée » du Burkina Faso.

Son nouveau spectacle « Danse en Papier » est le fruit de la collaboration entre des artistes belges et plusieurs demandeurs d'asile et réfugiés en Belgique. Le spectacle se veut être un kaléidoscope de témoignages des sans-papiers et des artistes sur leur impression de l'Europe, que certains découvrent depuis peu.

Au début du spectacle, un dispositif interactif permet d'expérimenter de manière ludique certaines situations vécues par les sans-papiers. Un ticket de couleur est donné aux spectateurs, qui sont contrôlés aux différentes entrées de la salle, offrant un parcours différent à effectuer selon la couleur du sésame…Mais la compagnie Transe-en-danse ne s'arrête pas là. Afin d'intégrer les spectateurs au cœur de l'action, le spectacle s'adapte à chaque lieu dans lequel il est joué, utilisant toutes les possibilités de l'espace : couleurs, gradins, avant-scène… effet de surprise garanti ! Le tout évolue dans un décor et des costumes entièrement construits en papier par la styliste Erika Forest, spécialiste en mode éthique.

Rapports Nord-Sud, le nœud de l'histoire

Le paradoxe autour duquel tourne le spectacle est celui de la traite négrière opposée aux rapatriements forcés. Alors qu'à l'époque on emmenait les esclaves de force, aujourd'hui les « esclaves » paient eux-mêmes le voyage (souvent au péril de leur vie). Le « surplus » est ensuite renvoyé de force ! On voit dans cette image se dessiner l'humiliation et l'exploitation grandissante des peuples du Sud face aux peuples du Nord. Malgré l'abolition de l'esclavage et de la décolonisation, nous sommes face à un système d'autant plus hypocrite qu'insidieux qui perpétue l'exploitation humaine.

Esthétique, humoristique et poétique, le spectacle se présente comme un voyage. Prochain départ prévu pour le 7 Octobre au Théâtre de la Montagne Magique à Bruxelles.

✎ **Géraldine Motte**

> transe_en_danse_asbl@yahoo.fr

«Papier» - Un spectacle produit par la Compagnie Transe-en-Danse, **coproduit par le Centre Culturel Jacques Franck.**

Conseil de la Jeunesse

Le Conseil de la Jeunesse est l'organe officiel d'avis et de représentation des jeunes en Communauté française. Sa mission principale est d'être porteur de la parole des jeunes au niveau national et international. Le Conseil a pour objectif de valoriser l'image et l'engagement des jeunes, de favoriser leur épanouissement et leur émancipation ainsi que de promouvoir leur expression. Par ailleurs, le Conseil de la jeunesse se veut le relais des jeunes belges francophones auprès du monde politique en général et de la Ministre de la Jeunesse en particulier. Le Conseil a pour vocation d'être consulté sur tout ce qui touche de près ou de loin à la jeunesse. Pour se positionner sur des sujets liés aux compétences fédérales, le Conseil travaille généralement en partenariat avec ses homologues germanophones et néerlandophones. Le Conseil de la jeunesse était constitué de 85 Organisations de Jeunesse, mais désormais tout jeune âgé entre 18 et 30 ans peut faire partie de l'assemblée générale. 50 membres sont élus tous les deux ans suite à des élections, ouvertes à tous les jeunes de 16 à 30 ans.

www.conseildelajeunesse.be

Volontaire ? Volontiers !

Si vous êtes un fidèle lecteur de ce trimestriel, ce titre évoque sûrement pour vous un précédent numéro qui portait sur l'année européenne du volontariat. Mais c'est également ainsi qu'a été baptisé le Séminaire euro-arabe organisé dans ce cadre par le Conseil, du 7 au 12 juillet derniers. Retour sur quelques jours inoubliables…

Les ingrédients de ce cocktail réussi : 21 jeunes venus de 10 pays d'Europe et d'Afrique du Nord, 3 organisations de jeunesse qui unissent leurs efforts pour les accueillir, et surtout la volonté de tous de découvrir les autres cultures et d'œuvrer ensemble à l'amélioration de la situation du volontariat dans les pays représentés.

Des partenariats multiples

Synergie et coopération furent les maîtres-mots de la dynamique du séminaire. D'une part dans l'organisation même, à laquelle ont œuvré le Conseil de la Jeunesse, le Conseil Parisien de la Jeunesse, YFU Bruxelles-Wallonie et BAO-Jeunesse1, chacun apportant au projet son réseau, ses compétences et sa motivation.

À une autre échelle, la recherche des associations partenaires à l'étranger a permis de renforcer les réseaux internationaux et la coopération internationale de nos associations.
Par ailleurs, la visite d'associations sur le terrain par les jeunes participants et la tenue d'un « village associatif » en fin de séjour ont permis de créer voire renforcer les contacts avec diverses associations dans la région liégeoise où se tenait le séminaire. Ces deux moments ont permis aux participants de découvrir la vitalité du secteur associatif en Communauté française.

Les temps forts

Outre les inévitables séances de travail sur le volontariat, deux temps forts ont marqué ce séminaire : la soirée « Printemps Arabe » et la présentation des résultats aux politiques.
La soirée « Printemps Arabe », prévue en milieu de séjour, a permis aux jeunes participants du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Egypte d'expliquer leur vécu de la révolution. Ce temps fut à la fois émouvant et instructif. Émouvant car nous avons pu toucher du doigt la manière dont les jeunes ont vécu la révolution, surtout en Tunisie et en Egypte. Instructif car nous avons pu comparer la situation des différents pays, et rien de tel qu'un regard de l'intérieur pour nous faire comprendre les spécificités nationales.

La présentation des résultats, elle, eut lieu au Parlement de la Communauté française. Elle a rassemblé des parlementaires de toutes tendances politiques, des représentants de l'administration et de la ministre de la Jeunesse, auxquels les jeunes ont présenté le travail réalisé. Une telle mobilisation a réellement touché les participants comme les organisateurs du séminaire.

Les résultats

En termes de résultats politiques, les participants sont fiers de deux productions : d'une part les amendements sur une proposition de charte européenne des droits et devoirs des volontaires, faite par le Forum Européen de la Jeunesse et, d'autre part, une série de recommandations à différents niveaux de pouvoir, du local à l'international, afin d'améliorer et faciliter l'accès des jeunes à des activités bénévoles.

Et la suite ?

Chacun dans son pays s'est engagé à promouvoir les résultats de la rencontre, mais les participants attendent surtout avec impatience le séminaire de suivi que l'association partenaire marocaine Forum Méditerranéen de la Jeunesse et de l'Enfance se propose d'organiser en 2012. Le Conseil sera au rendez-vous ! Et vous ?

✎ **Isabelle Letawe**

[1] Deux Organisations de Jeunesse basées à Liège.

Vous pouvez recevoir le rapport complet du séminaire et/ou de ses résultats sur demande au 02/413.29.36 ou à isabelle.letawe@cfwb.be.

brèves

Une jeune ambassadrice à l'ONU

Jeanne Maillart, 22 ans et originaire de Tournai, représentera le Conseil de la Jeunesse à l'Assemblée Générale de l'ONU début octobre 2011. Elle y défendra les positions du Conseil sur la participation des jeunes et sur la protection des jeunes dans une situation de crise économique.

Vous pourrez la suivre sur place via notre blog www.sustainableyouth.be ou sur notre page Facebook « Youth Belgium Delegate »

Un jeu virtuel éducatif

Plan Belgique, ONG de coopération au développement, en collaboration avec son comité de jeunes lance son jeu « Objectifs Plan », un jeu virtuel éducatif sur les objectifs du millénaire. Ce jeu vise à informer les jeunes et à les encourager à exprimer leurs opinions et propositions au sujet de la lutte contre la pauvreté dans le monde. Il sera lancé le 24 septembre 2011 sous forme d'un concours au Tempo Color Festival à Liège. Les deux lauréats partiront avec Plan Belgique réaliser un reportage en Afrique de l'Ouest. Dès janvier 2012, le jeu « Objectifs Plan » sera proposé sous forme d'outil pédagogique aux enseignants et aux élèves du 2e et 3e degré de l'enseignement secondaire.

Plus d'infos
> www.planbelgique.be/jeunes

Les Maisons de Jeunes fêtent leurs 60 ans

La première Maison de Jeunes (MJ) est née à Bruxelles le 27 juin 1950. L'objectif de ses fondateurs était alors d'accueillir les jeunes « désœuvrés » afin qu'ils ne traînent pas dans les rues. Quelques années plus tard, plusieurs « Maisons » voient le jour, avec pour mission l'encadrement des jeunes. 1956 sera l'année des premiers subventionnements, les pouvoirs publics financent alors le fonctionnement des MJ, mais la gestion et l'encadrement restent bénévoles. Un cadre juridique est enfin donné aux MJ en 1971 avec l'Arrêté Royal établissant les conditions d'agrément et d'octroi de subventions du secteur. Celui-ci sera ensuite modifié en 1979 dans le but d'y inscrire les Centres d'Information des Jeunes ainsi que les Centres d'Hébergement et de Rencontre pour jeunes.
Dans les années 90, le discours médiatique et politique sur l'insécurité prend une ampleur considérable. Le chômage continue d'augmenter. Pour beaucoup de jeunes, les perspectives d'avenir sur le marché du travail sont minces. Les premières émeutes apparaissent. L'intégration sociale est mise en place : des moyens financiers sont débloqués pour favoriser l'inclusion des jeunes dans la société. Il aura fallu un demi-siècle pour y parvenir, nécessitant une mobilisation sans précédent des travailleurs. Après d'innombrables négociations, le Parlement de la Communauté française vote à l'unanimité le décret du 20 juillet 2000 déterminant les conditions de reconnaissance et de subventionnement des Centres de Jeunes.

À l'occasion de cet anniversaire, il apparaissait opportun et nécessaire de mettre en avant 60 ans de travail pour la formation de citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires (CRACS). Pour ce faire, les trois fédérations de maisons de jeunes (la FMJ, la FCJMP et FOR'J) se sont associées pour construire, ensemble, un projet fédérateur. Un grand évènement rassembleur est programmé le 15 octobre 2011 à Mons, dès 12h00, sur la Grand Place et ses alentours !

Cette journée exceptionnelle sera non seulement placée sous le signe de la fête et de la rencontre entre les différentes MJ de la Communauté française mais également sous le signe de la mixité, de l'ouverture et de la découverte au grand public.

Au programme de cette journée, une multitude d'activités. Ainsi, et sans tout dévoiler, vous y retrouverez aussi bien des activités sportives que des concerts, des stands culinaires, des performances citoyennes, des expositions… et le Conseil de la Jeunesse !

✎ **Géraldine Motte**

> http://www.60ansmj.be/

Taxer les riches : une idée dans le vent

Le 14 août 2011, les pages «opinion» du New-York Times défrayaient la chronique outre-Atlantique. En cause : une carte blanche de Warren Buffet. Le sujet : la taxation des grosses fortunes. Une polémique qui s'est rapidement répandue sur le Vieux continent.

Warren Buffet est un iconoclaste. Il s'était déjà distingué de ses semblables il y a quelques années lorsqu'il avança qu'une «*guerre des classes [existe], c'est un fait, mais c'est ma classe, la classe des riches qui mène cette guerre, et nous sommes en train de la gagner*». Des propos singuliers dans la bouche d'une ex-première fortune mondiale.

Dans une carte blanche intitulée *Stop coddling the super-rich* (arrêtez de dorloter les super-riches), Warren Buffet a remit le couvert. Il y invite les parlementaires étasuniens à taxer davantage les grosses fortunes. Il voit dans ce geste la solution pour résoudre le problème de la crise de la dette. Et rappelle aussi les inégalités fiscales qui touchent les citoyens américains. Son taux d'imposition par l'Etat fédéral représentait 17,4% de ses revenus imposables l'an dernier, explique-t-il, alors que celui des 20 personnes travaillant dans son bureau était compris entre 33 et 41%.

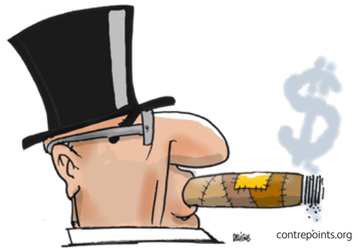

Une idée largement relayée en Europe

Le débat s'est répandu comme une traînée de poudre en Europe. D'abord en France où, en pleine discussion sur les mesures d'austérité à adopter, plusieurs patrons se sont prononcés en faveur d'une modification de la fiscalité. Lors de l'Université d'été du PS, le candidat à la présidentielle François Hollande y est aussi allé de son grain de sel en s'adressant aux riches : «*qu'ils nous attendent, nous arrivons!* », faisant écho à son désormais célèbre « je n'aime pas les riches » datant de 2007.
En Belgique, ensuite, c'est l'homme d'affaire Etienne Davignon qui a repris le flambeau du chevalier blanc. Dans le journal Le Soir du 26 août, le Vicomte déclarait qu'il «*est de bon sens que les gens ne soient pas touchés de la même manière. Celui qui gagne 2-3000 euros va souffrir davantage que quelqu'un qui gagne plus, évidemment* ».

Lutte finale ou cosmétique de l'ennemi ?

Les crises économiques (finance, dette) et sociales (indignés, émeutes) seraient-elles propices à changer le paradigme de l'enrichissement ostentatoire qui domine les sociétés du capitalisme avancé ? On est encore loin du compte.

Pour la FGTB, l'idée d'une taxation de crise sur les grosses fortunes est un bon pas en avant. Il s'agit cependant d'éviter tout paternalisme et de pérenniser la démarche par une réforme fiscale globale qui déboucherait sur une véritable justice sociale. Pour Anne Demelenne, Secrétaire générale du syndicat, «*cela doit être rendu structurel (…) Ce que je voudrais, c'est que l'on ne se serve pas de cela en se disant : on va faire un geste* ».

✎ **Stéphane Culot**

Manuel Silvestro : loin du château en Espagne

Parce qu'à 30 ans Manuel Silvestro n'a pas les moyens d'épouser la fille qu'il aime, parce que sans emploi, ni droit au chômage, il ne peut pas aller chez le dentiste pour se faire remplacer les dents qu'il lui manque et surtout parce qu'il veut changer les choses, Manuel fait partie des Indignados qui jusqu'au 5 juillet occupaient encore la Place de l'Ayuntamiento de Valencia. Portrait !

Manuel Silvestro fait partie du mouvement des indignés en Espagne

"*Je n'ai ni travail, ni avenir. Cette bataille, c'est ma vie.*" La cigarette à la bouche et les traits tirés par la fatigue, Manuel Silvestro raconte, assis en tailleur, ce qui l'a amené à vivre dans les baraques de fortune devenues les symboles d'une jeunesse espagnole à la recherche d'un futur.
Ils sont nombreux à manifester pacifiquement, chacun pour des raisons différentes mais tous pour dénoncer un système politique qui les a déçus et dont ils ne veulent plus. Dans le cas de Manuel, les revendications sont concrètes : le droit de vote pour tous – peu importe la situation politique et civile de la personne – une augmentation du pouvoir des citoyens de l'Union européenne face aux dirigeants politiques des différents États et la suppression de l'immunité politique des responsables politiques. "*Je veux avoir la liberté de décider où va l'argent que je paie au gouvernement, je veux que les politiques améliorent notre système d'éducation et de santé, et je ne veux plus de cette corruption dans le milieu politique.*" Ce jeune assistant en architecture explique qu'il ne réalisait pas à quel point le pays allait mal jusqu'à l'appel de la plateforme *Democracia Real Ya*[1]. "*Nous constituons tous une part du problème en ayant accepté la situation si longtemps par notre silence.*"

Construire et pas détruire

Les propos de Manuel Silvestro sont perçus comme modérés, certains réclamant des changements plus radicaux, jusque dans la Constitution. Mais de façon plus générale, les Indignés du «15 mai», jour à partir duquel le mouvement de Madrid a commencé à occuper la place principale de la capitale espagnole, ne veulent pas se débarrasser du système, ils veulent arrêter de s'en sentir exclus. D'ailleurs, la plate-forme qui a lancé le «15-M» n'a pas été appelée *Anarchie* ou *Révolution*, mais *Democracia Real Ya* (Une véritable démocratie maintenant). En Espagne, l'ensemble du pays atteint presque les cinq millions de personnes au chômage dont près d'un jeune sur deux, car les études ne sont en rien une garantie d'obtenir un travail.

Bien que les indignés d'Espagne aient initié le mouvement s'inspirant de l'œuvre de l'auteur français Stéphane Hessel, « Indignez-vous! », les révoltes se sont peu à peu répandues au reste de l'Europe occidentale jusqu'aux États-Unis. Un appel au rassemblement de midi à minuit devant la bourse de Wall Street a été lancé pour le 17 Septembre afin de sonner la rentrée des Indignés.

✎ **Sung-Shim Courrier**

[1] Collectif espagnol à l'origine des premiers mouvements d'indignés en Espagne le 15 mai 2011.

Jeter des ponts entre l'école et son environnement

Le modèle de l'école communautaire entrepreneuriale

Depuis quelques années, les phénomènes de désintérêt progressif ou d'abandon scolaire sont largement discutés au sein des écoles et des structures de prévention. Au Canada, le modèle d'École communautaire entrepreneuriale, imaginé et défendu par Rino Levesque, a déjà conquis une centaine d'établissements. Quels espoirs amène cette nouvelle initiative qui cherche aujourd'hui à s'intégrer en Europe ?

L'école communautaire entrepreneuriale (ECE) base son approche sur une pédagogie entrepreneuriale «consciente» et a pour particularité de placer la communauté au cœur de ses projets. Dès les primaires, les enfants sont amenés à gérer des micro-entreprises, véritables antidotes contre la démotivation scolaire. Les élèves montent de toutes pièces une organisation, assurent la production de produits finis et établissent des partenariats avec des organismes externes réels. Des projets qui stimulent l'apprentissage en action et influencent grandement la motivation des élèves.

Rien de nouveau, me direz-vous ? Au contraire, l'entrepreneuriat «conscient» a pour objectif de permettre aux élèves une prise de conscience de la portée que l'esprit d'entreprendre a sur soi, sur l'autre, sur leur quartier et, de manière plus générale, sur leur environnement. En permettant aux élèves d'expérimenter in concreto l'impact de leurs activités sur la vie locale, l'ECE amène les enfants à sentir qu'ils peuvent donner un sens à leurs actions. Notons aussi que cette pédagogie laisse une place importante à l'apprentissage de l'éthique dans le travail.

Plus qu'un remède au décrochage scolaire

Imaginez des savoir-faire, savoir-être et des «savoir-choisir» qui permettent aux enfants de monter des projets et de trouver leur place dans la société de façon responsable, solidaire et consciente… Avec cette logique d'innovation, de responsabilité et d'implication sociale, l'ECE permet in fine de sensibiliser les enfants aux notions de développement durable de manière concrète. Dès lors, l'équation est simple : entreprendre au sein de la communauté favorise la motivation et réduit en conséquence l'ennui en classe et donc la tentation de décrochage.

Vous avez certainement déjà entendu dire que «pour élever un enfant, il faut un village». L'entrepreneuriat conscient à l'école s'inscrit précisément dans cette approche intégrative de la communauté locale. Ce modèle offre aujourd'hui de véritables espoirs pour que, à travers l'école, l'enfant puisse faire l'expérience d'une réelle implication sociale. Espérons donc que, ici aussi en Belgique, l'initiative canadienne convainque d'autres établissements d'implémenter ce modèle et permette à de plus en plus d'élèves de grandir en citoyens pleinement conscients de leur impact sur la société. Vous laisserez-vous tenter ?

✎ **Priscilla de Radigues**

Retrouvez les lignes directrices du modèle de l'école entrepreneuriale consciente sur
> www.sderegionthetford.com

Dossier

ELECTIONS DU CONSEIL DE LA JEUNESSE

intro

Pour la deuxième fois de son histoire, le Conseil de la Jeunesse organise des élections pour renouveler les 50 membres de son Assemblée Générale. À l'occasion de cet événement important pour la jeunesse francophone du pays, le comité de rédaction du Jef a décidé de consacrer son dossier à cet organe d'avis et de représentation des jeunes.

Pas encore assez connu sur le terrain, le Conseil est pourtant un outil essentiel pour la participation et l'expression de la jeunesse. Depuis la réforme de 2009 suite à un décret voté unanimement par les quatre partis démocratiques traditionnels francophones, le Conseil de la Jeunesse est désormais ouvert à tous les jeunes de 18 à 30 ans qui souhaitent s'y investir pour défendre leurs idées.

Après avoir lu ce dossier, vous connaîtrez tout (enfin presque…) du Conseil de la Jeunesse : son fonctionnement (**page 5**), ses missions à l'étranger (**page 7**), les résultats politiques obtenus depuis deux ans (**page 7**), les événements de terrain mis en place récemment (**page 6**) ou encore le mode d'emploi complet pour ces élections 2011 (**page 6**). Vous découvrirez également découvrir au fil des pages du dossier plusieurs témoignages des membres actuels.

Vous l'aurez compris, ce focus sur le Conseil de la Jeunesse est aussi là pour vous rappeler de voter à ces élections. Toi, lecteur du Jef qui a entre 16 et 30 ans, pose ta candidature en octobre et n'oublie surtout pas de voter entre le 1er et 30 novembre 2011 afin de d'offrir un soutien massif à la jeunesse et ainsi lui donner davantage de poids dans ses futures négociations politiques.

Belle découverte à toutes et tous !

Les jeunes ont une voix !

Vous ne connaissez peut-être pas encore le Conseil de la Jeunesse, mais vous risquez d'en entendre beaucoup parler dans les mois à venir. Ce conseil est l'organe d'avis officiel des jeunes en Communauté française. Il permet aux jeunes de s'exprimer sur des enjeux de société et de faire entendre leur voix auprès du monde politique.

Anciennement, le Conseil de la Jeunesse (ex-CJEF) était composé des 86 Organisations de Jeunesse (OJ) reconnues en Communauté française. Chaque OJ était alors représentée par un permanent de l'association pour y défendre son secteur. Très institutionnel, le Conseil a été réformé suite à un décret politique fin 2008. Depuis cette date, le Conseil de la Jeunesse a revêtu une nouvelle forme et s'est muni de nouveaux objectifs. Désormais, tout jeune qui désire s'investir dans ce projet d'expression et de participation citoyenne a la possibilité de rejoindre cet organe, via des élections qui ont lieu tous les deux ans. Ainsi, les premières élections ont eu lieu en octobre 2009.

Le Conseil de la Jeunesse est donc un organe représentatif qui permet à tous les jeunes francophones de se faire entendre sur les décisions qui les concernent directement ou pas ! Le Conseil est actuellement composé de 50 jeunes, âgés de 18 à 30 ans, directement élus par leurs pairs (prochaines élections en novembre 2011 où tous les jeunes de 16 à 30 sont appelés à voter via le site Internet). Ceux-ci forment donc l'Assemblée générale et votent régulièrement des avis pour interpeller le monde politique sur des sujets qui leur tiennent à cœur (exemple de cette année : la mobilité, l'emploi des jeunes, le service citoyen, la revalorisation de l'enseignement technique et professionnel, la création d'un organe public de contrôle éthique de la publicité, le volontariat, la transition énergétique, etc.). Le Conseil de la Jeunesse travaille par commission thématique et a pour objectif d'émettre des avis d'initiative ou sur demande. Il est d'ailleurs régulièrement interpellé par la ministre de la Jeunesse pour donner son avis sur l'un de ses projets (exemple actuellement : le Plan Jeunesse).

Cet organe est donc essentiel et permet aux jeunes une réelle participation citoyenne. Encore trop peu connu sur le terrain, le Conseil de la Jeunesse se déplace néanmoins de plus en plus sur l'ensemble du territoire de la Communauté française pour récolter l'avis des jeunes (notamment via ses Forums thématiques et son Agora annuelle).

Construire une parole collective

Le Conseil de la Jeunesse doit brasser une multitude d'avis et de positions récoltés suite aux nombreuses rencontres de terrain. Cependant, l'objectif final est à chaque fois de trouver un consensus et de construire ensemble un propos collectif au nom de la jeunesse francophone. Agissant à l'image d'un syndicat ou d'un groupe de pression, le Conseil collabore régulièrement avec ses homologues néerlandophones (VJR) et germanophones (RdJ) pour parler d'une seule voix au niveau fédéral.

Le Conseil de la Jeunesse joue donc un rôle de lobby auprès des instances politiques afin de défendre l'intérêt des jeunes. Très actif mais pas toujours pris en compte, le Conseil a besoin d'un large soutien de la part des jeunes pour avoir davantage encore de légitimité et de poids dans les prises de décisions. On compte sur vous, notamment via un vote massif lors de nos prochaines élections de novembre 2011 !

✎ **Joachim Wacquez**

Pour plus d'info sur cet organe d'avis et sur les élections en particulier :
> joachim.wacquez@cfwb.be (02/413.29.30)
> www.conseildelajeunesse.be
> facebook.com/conseil.jeunesse

ALICE

Le Conseil de la Jeunesse ? Retour sur une grande aventure qui a commencé il y a deux ans…

Etape numéro 1 : Septembre-octobre 2009. J'ai décidé d'être **candidate**. Reste à convaincre un maximum de gens de voter pour moi. Mission impossible : je déteste «faire ma pub»… Finalement, ce sont mes grands-parents qui sillonnent les villages de la Province du Luxembourg pour convaincre leurs amis de demander à leurs petits-enfants de voter pour moi!

Etape numéro 2 : Octobre 2009. Contre toute attente, je suis **élue** et fais partie du CA du Conseil.

Etape numéro 3 : 2009-2010-2011. **Découvertes**. Au fil des réunions et des rencontres, je commence à mieux comprendre l'organisation du Conseil de la Jeunesse. Au travers des différentes commissions, je participe au fonctionnement du Conseil.

Etape numéro 4 : mai 2011. **Expérience** unique. Je participe à la Commission sur le Développement Durable qui se tient à New-York depuis 1993 en tant que représentante du Conseil. Là, je découvre le caractère international du Conseil!

Etape numéro 5 : Octobre 2011. **Laisser la place.** Il est temps de vous céder ma place! A vous, motivés par l'envie de porter la parole des jeunes, je dis: **soyez candidats!**

ÉLECTIONS 2011

Agora et Forums

des lieux d'expression de la parole « jeune » !

Pour « récolter » la parole des jeunes sur le territoire de la Communauté française, le Conseil de la Jeunesse organise chaque année plusieurs Forums et Agoras. Le principe est clair : faire en sorte que les jeunes s'expriment sur des sujets de société qui les concernent de près.

Des dizaines de jeunes réunis dans la grande salle de l'auberge de jeunesse de Namur ou au Youth hostel « sleepwell » à Bruxelles ; des débats animés qui portent sur la citoyenneté, l'emploi des jeunes, le développement durable ou la participation des jeunes… Bienvenue aux Agoras du Conseil de la Jeunesse, organe consultatif des jeunes, faut-il le rappeler.

Consulter et faire participer les jeunes

Une des missions essentielles du Conseil est de récolter la parole des jeunes francophones afin qu'ils expriment leurs avis et opinions sur toute une série de sujets qui les concernent en tant que jeune ou tout simplement parce qu'ils s'intéressent aux questions sociales, politiques, économiques ou internationales. Les sujets abordés ont toujours, de près ou de loin, un impact non négligeable sur leur avenir et sur l'avenir de notre société. Ces « avis » de jeunes, récoltés sur le terrain, servent alors à alimenter les débats au sein de l'Assemblée Générale et dans les commissions du Conseil. Les résultats (avis, recommandations) sont aussi envoyés aux politiciens compétents, notamment la ministre de la Jeunesse, Evelyne Huytebroeck et les membres de la commission Jeunesse du Parlement de la Communauté française, afin qu'ils ou elles puissent entendre la voix des jeunes et intégrer celle-ci à l'élaboration de leurs politiques.
Outre la formule de l'Agora, qui est un évènement assez important, le Conseil met sur pied régulièrement (environ une fois tous les deux mois) des Forums sur des thématiques uniques et plus ciblées : la mobilité, la réduction du temps de travail, la transition énergétique, la publicité, l'envoi de volontaires à l'ONU, le dialogue structuré européen sur l'emploi, etc.

Pour quels résultats ?

En 2010 et en 2011, à l'issue de nos Agoras, beaucoup de sujets qui concernent les jeunes ont été débattus. Des recommandations précises ont été émises à l'attention des responsables politiques (voir l'encadré à côté). C'est à ce moment que le travail de « lobbying » politique commence : il faut relayer ces avis et recommandations de jeunes, les faire connaître et les défendre, aller à la rencontre directe des politiques, appeler les médias, etc. Un fil rouge dans tous ces événements décentralisés du Conseil, un engouement important chez les jeunes pour défendre leur parole.

✎ **Gilles Corbiau**

Pour aller plus loin :
> www.conseildelajeunesse.be

Quelques recommandations
concrètes des jeunes issues de ces événements

1. Politiques sécuritaires :

Revaloriser les quartiers en difficulté ; organiser des temps de rencontres entre jeunes/habitants/police ; avoir davantage recours aux mesures alternatives à l'enfermement des mineurs.

2. Développement durable :

Penser la politique à plus long terme et de façon cohérente.

3. Emploi des jeunes :

Mieux contrôler l'utilisation du travail intérimaire ; mieux contrôler la discrimination à l'embauche ; revaloriser les filières techniques et professionnelles.

4. Citoyenneté :

Rapprocher la politique des jeunes; organiser des cours de citoyenneté à l'école.

ALBAN

C'est simplement en voyant une affiche qui disait «les jeunes ont une voix», que j'ai entendu parler du Conseil de la Jeunesse. J'ai été sur le site, me suis présenté aux élections, et… ai été élu! Même en ayant été délégué étudiant, il m'a fallu un peu prendre mes marques au début.

Mais c'est une expérience passionnante: en deux ans j'aurai beaucoup appris sur la politique en Communauté Française, ainsi que sur le monde associatif belge. Si vous avez des bonnes idées et l'envie d'apprendre du concret, foncez !

Elections mode d'emploi

On l'aura compris, les nouvelles élections du Conseil de la Jeunesse arrivent à grands pas. L'organe se mobilise autour d'une grande campagne de promotion de ce scrutin. Mais de quoi s'agit-il? Qui peut se porter candidat aux élections? Comment voter? Petit guide pratique à l'usage des jeunes citoyens…

Les élections du Conseil de la Jeunesse ont pour objet d'élire les 50 représentants de la jeunesse belge francophone. Ceux-ci sont élus tous les deux ans au suffrage direct par les jeunes de la Communauté française. Les mandats sont renouvelables deux fois.

Dès aujourd'hui, le Conseil de la Jeunesse se met en route pour arpenter les grandes villes de la Communauté française afin d'informer un maximum de jeunes sur le déroulement de ces élections. Organisations de Jeunesse, Maisons de jeunes, écoles secondaires, Hautes Écoles, campus universitaires seront autant de lieux de sensibilisation et d'information afin de garantir une participation optimale des jeunes francophones à cet événement. Mais les nouvelles élections, concrètement, comment ça marche ?

Devenir candidat aux élections

Toi aussi tu souhaites être élu au sein de cet organe d'avis et y défendre tes idées et les intérêts des autres jeunes ? C'est possible ! Le Conseil de la Jeunesse est ouvert à l'ensemble des jeunes de 18 à 30 ans. Pour déposer ta candidature, rien de plus simple : inscris-toi entre le 1er et le 24 octobre 2011 sur le site du Conseil de la Jeunesse (**www.conseildelajeunesse.be**). Tu seras invité à t'inscrire sur l'une des trois listes proposées selon que tu sois issu d'une Organisation de Jeunesse, des secteurs étudiant et de l'Aide à la Jeunesse, ou d'une initiative collective (c'est-à-dire si tu ne corresponds à aucun parcours des deux listes précédentes).
L'aventure ne fera alors que commencer… Désormais, le temps sera venu de faire ta campagne auprès de tes pairs, en défendant tes priorités, afin d'attirer un maximum de votes.

L'étape cruciale du vote

Chaque jeune de la Communauté française âgé entre 16 et 30 ans est invité à voter afin d'élire ses représentants. Le Conseil de la Jeunesse est un lieu d'expression et de participation citoyenne qui permet aux jeunes de faire entendre leur voix. Une participation large des jeunes y est cruciale afin que cet organe soit le plus représentatif et légitime possible.

Le vote se fera durant tout le mois de novembre 2011 par voie électronique via le site internet du Conseil. Vous pourrez y consulter le profil de chaque candidat présentant ses priorités, ses motivations et son parcours. Chaque jeune dispose de dix voix, à répartir entre les différents candidats (6 dans la première liste, 3 dans la deuxième et 1 dans la dernière afin de respecter les modalités du décret).

Les résultats des élections seront publiés en décembre sur le site du Conseil de la Jeunesse et permettront de constituer la nouvelle Assemblée Générale. Et c'est reparti pour deux années de représentation intensive des jeunes !

✎ **Caroline Alofs**

Mission : impossible ?

Lorsqu'on commence à se frotter au Conseil, on découvre une série de mots et appellations dont il faut découvrir le sens, et rien de tel que de le faire par l'expérience. Ce petit article à vocation purement pédagogique vous aidera à découvrir celui du mot « Mission ». Impossible ?

Les missions dont il est question sont des séjours plus ou moins longs de représentants de la jeunesse belge francophone, en Belgique comme à l'étranger. Ces jeunes sont sélectionnés par le Conseil pour représenter notre jeunesse et porter sa voix au sein des structures de concertation internationales, comme le demande le décret du 14 novembre 2008 (articles 2 et 3) instaurant le Conseil de la Jeunesse de la Communauté française.

En Europe

Le Conseil est représenté au Forum européen de la Jeunesse, sorte de « Conseil de la Jeunesse européen » qui rassemble 100 conseils de la jeunesse nationaux et ONG européennes de jeunesse. Cela implique la participation aux réunions statutaires (Assemblée Générale) mais également à des évènements et séminaires thématiques aux quatre coins de l'Europe.

Le Conseil est également garant du processus du dialogue structuré entre les jeunes et les institutions européennes. Dans ce cadre, il envoie des représentants à la conférence de jeunesse qui est organisée tous les 6 mois dans le pays qui assume la présidence de l'Union.

A l'ONU

Depuis 2007, le Conseil n'a cessé de développer son implication au sein des Nations-Unies : tout d'abord par la participation à la Commission sur le Développement Durable, puis ont suivi les rencontres sur le Climat, pour culminer avec la participation à l'Assemblée Générale et la Commission sur le Développement Social, où les problématiques liées à la jeunesse sont traitées directement. Ces missions durent de 10 à 15 jours et se déroulent principalement au siège des Nations-Unies à New-York.

Missions ponctuelles

À côté de ces structures permanentes où la participation du Conseil de la Jeunesse est récurrente, le Conseil reçoit chaque mois des appels pour des forums et séminaires sur différentes thématiques, pour lesquels il est invité à nommer des représentants ou à diffuser un appel à candidatures. De Beijing (Pékin) à Cancun en passant par Dublin et Bali, ces missions sont l'occasion d'approfondir sa connaissance d'un sujet tout en vivant une expérience interculturelle inoubliable.

Et moi dans tout ça ?

Tout jeune de plus de 18 ans qui le désire peut présenter sa candidature pour ces missions. Pour être au courant des appels à candidatures, le mieux est d'être abonné à la newsletter du Conseil (voir sur **www.conseildelajeunesse.be**). Les représentants sont sélectionnés par un jury composé de jeunes de la Commission International du Conseil, commission qui agit un peu comme le « ministère des affaires étrangères » du Conseil. C'est elle qui aide le représentant à se préparer et à préparer les avis et interventions qu'il aura à présenter dans le cadre de sa mission. Si vous désirez voir comment se passe la préparation d'une mission à l'ONU, vous êtes les bienvenus au Forum que le Conseil organisera le matin du 24 septembre 2011.

✎ **Isabelle Letawe**

Info:
> isabelle.letawe@cfwb.be

JEAN-YVES

L'aventure au sein du conseil de la jeunesse est une expérience unique parce que :

- Elle permet un engagement sur mesure : En effet, durant mes deux années j'ai pu adapter mon engagement en fonction de mes disponibilités tout en ne portant pas préjudice au travail de l'ensemble.

- Elle permet un engagement divers et varié en fonction de ses centres d'intérêts. Cela m'a permis de participer à des débats très intéressants, notamment sur l'emploi des jeunes. Au niveau international j'ai pu prendre part au séminaire sur des discriminations organisé à Paris, rencontrer d'autres organisations de jeunesses européenne.

C'est donc une aventure humaine hyper enrichissante que je recommande à chaque jeune. J'encourage réellement chaque jeune à s'intéresser au Conseil de la Jeunesse car cette structure est véritablement la voix des jeunes auprès du monde politique.

Le bilan politique de ces deux ans !

Les membres du Conseil de la Jeunesse sont régulièrement questionnés sur l'utilité de celui-ci et plus particulièrement sur l'impact de leur travail de veille et de lobby politique. Il s'agit là d'une question bien légitime puisqu'en tant qu'instance officielle d'avis et de représentation des jeunes en Belgique francophone, le rôle du Conseil de la Jeunesse est, entre autres, de défendre l'intérêt de ces jeunes en interpellant les femmes et les hommes politiques à propos de leurs projets et/ou de leurs décisions.

Près de deux ans après la constitution de la première AG du Conseil de la Jeunesse « post-décret de 2008 », les réponses à ces questions ne peuvent qu'être empreintes de modestie. D'une part, parce que la défense des intérêts et des droits des jeunes ne constitue pas la « chasse gardée » du Conseil de la Jeunesse et que de nombreuses autres institutions s'y attèlent également, en partenariat avec le Conseil ou non. D'autre part, parce que le travail de veille politique, de construction de paroles collectives et de lobby tant auprès des décideurs concernés que de la société civile nécessite autant d'habileté et de compétences qu'il ne recèle de pièges et de difficultés.

Ainsi, durant ces quelques mois de mandat, le Conseil ne peut être sûr de l'impact de ses interpellations sur des enjeux d'actualité également traités par d'autres organes. Ceci n'a en soi que peu d'importance étant donné que l'objectif est finalement atteint ! Même s'il n'est pas parvenu à faire appliquer chacune de ses propositions, le Conseil de la Jeunesse a néanmoins réussi à faire parler de lui et à mettre en lumière les enjeux pour la jeunesse qu'il estimait importants.

Cette modestie qu'il convient de conserver ne doit pas faire oublier tout le travail qui a été réalisé en près de deux ans, ni les impacts positifs qu'ont eu la majorité des avis et des communiqués de presse réalisés par le Conseil de la Jeunesse depuis novembre 2009. Il convient notamment de rappeler tout le travail de réaction, de sensibilisation et d'interpellation concernant la question des politiques sécuritaires et discriminatoires (couvre-feux à Seraing ou à Courcelles, tolérance zéro à Bruxelles, proposition d'un stage à l'armée pour les jeunes délinquants, VIP-Police à la côte belge…) qui a abouti, dans la lignée de l'interdiction du Mosquito par le passé, à l'interruption de certains de ces dispositifs voire au fait que certains n'ont jamais vu le jour. Certains décideurs politiques se sont également vus contraints à des justifications suite à une importante couverture médiatique. En février 2010, le Conseil de la Jeunesse a également émis un avis défavorable à la proposition du Secrétaire d'Etat à la Mobilité, Etienne Schouppe, qui souhaitait abaisser la limite d'alcoolémie au volant uniquement pour les jeunes conducteurs. Cette mesure, que le Conseil considérait comme discriminatoire n'a finalement jamais été adoptée. Au niveau de la Communauté française, il convient de citer l'avis sur les classes-passerelle qui a poussé la ministre Simonet à rouvrir le dossier et à ce qu'une nouvelle loi soit en cours d'élaboration aujourd'hui ; l'avis sur les cours de vie affective et sexuelle qui, même s'il n'a pas permis d'aboutir à un projet politique concret à l'heure actuelle a interpellé la ministre de tutelle ; ou encore le travail sur le Plan Jeunesse de la ministre Huytebroeck qui a participé à la remise en question de points non négligeables dudit Plan. Parallèlement, le Conseil de la Jeunesse a également travaillé sur des enjeux de jeunesse plus globaux et plus complexes, car faisant intervenir différents acteurs et niveaux de pouvoir, et pour lesquels une mesure de l'impact est aujourd'hui impossible à réaliser. Ainsi, un avis important sur l'emploi ainsi que des communiqués de presse sur le chômage des jeunes ont été publiés et constituent les outils d'un travail de lobby récurrent. Le Conseil a également beaucoup travaillé sur les questions climatiques en participant aux grandes conférences internationales (Copenhague, Cancun…) et en émettant plusieurs avis et communiqués de presse. Enfin, il faut souligner l'intérêt que porte le Conseil à la question de la place et de l'image des jeunes et des structures de jeunesse dans les médias, avec pour résultat des plages médiatiques régulières et une prise en considération de ces questions par divers mandataires politiques.

En conclusion, le bilan de ces deux années de transition pour le Conseil de la Jeunesse est donc positif en ce qui concerne le volet politique de ses missions avec des demandes d'avis de plus en plus régulières et une légitimité qui prend forme. Cependant, nul ne peut contester le fait qu'il est indispensable que le Conseil tire les enseignements de ces deux années afin de gagner en maturité et de prendre la place d'acteur incontournable de l'interpellation politique et de la défense des jeunes à laquelle il aspire.

✎ **Pierre-Yves Lux**

Retrouvez tous les avis et positions du Conseil sur
www.conseildelajeunesse.be
rubrique « Avis »

« Le Conseil de la Jeunesse, un laboratoire d'idées »

Le Jef a rencontré la ministre de la jeunesse, Evelyne Huytebroeck, pour évoquer avec elle les enjeux et l'avenir du prochain Conseil de la Jeunesse. Rencontre.

Madame la ministre, quel regard portez-vous sur l'existence d'un Conseil de la Jeunesse dans notre société ?

Tout d'abord, il faut signaler que les instances politiques belges laissent de l'espace pour l'existence de différents conseils consultatifs. Le Conseil de la Jeunesse y tient une place importante. Dans une société démocratique, il est indispensable pour les décideurs politiques de tenir compte de la parole des jeunes. Le Conseil de la Jeunesse demeure donc un véritable interlocuteur pour le monde politique.
Le Conseil de la Jeunesse est un laboratoire d'idées pour des jeunes issus de milieux et de secteurs différents. C'est aussi un lieu d'apprentissage du débat, de l'argumentation, de la confrontation d'idées, dans un pays où le consensus doit être cherché à toutes les échelles. Et même si ce n'est pas toujours facile de construire une parole de la jeunesse, une position générale, car il faut éviter le consensus mou, il faut choisir dans le débat.

En tant que ministre du gouvernement, quel regard portez-vous sur l'impact que peut avoir le Conseil de la Jeunesse sur le monde politique ?

Nous sommes dans une culture où le politique essaye au maximum de tenir compte des avis des conseils consultatifs. Les demandes sont écoutées, analysées par le gouvernement même si les positions sont différentes. Mais il s'agit aussi d'un outil important pour le parlement. Les parlementaires demandent l'avis des conseils consultatifs concernant les décisions du gouvernement. En outre, les parlementaires se servent aussi des avis des conseils pour interpeller directement les ministres.

Concrètement, prenons le Plan jeunesse. Ne pas tenir compte de l'avis des conseils consultatifs, ça irait beaucoup plus vite à mettre en place. Mais c'est nécessaire. Si le Plan n'est pas bien travaillé, on perd du temps dans l'application car ça peut s'avérer boiteux par la suite. Il faut donc tenir compte des avis des conseils et ils ont une place importante à prendre dans le plan de pilotage.

Pouvez-vous identifier quelques enjeux majeurs pour le nouveau Conseil de la Jeunesse ?

Le Conseil de la Jeunesse doit encore gagner en représentativité. D'abord, d'un point de vue qualitatif. Il faut renforcer les liens avec le secteur associatif. Ce n'est pas pour rien que le Youth forum (Conseil de la Jeunesse « européen », ndr) demande l'adhésion du secteur associatif car il est une source d'expertise. Ensuite, d'un point de vue quantitatif. Il faut renforcer la diversité des jeunes. Viser l'égalité des jeunes engagés et novices, ruraux et urbains, etc. Ainsi qu'inclure des jeunes atteints d'un handicap.
Par ailleurs, il est aussi important de médiatiser l'impact des avis du Conseil de la Jeunesse. Pour les jeunes marginalisés, davantage que pour les autres, les avis formulés doivent avoir un impact concret, visible pour pérenniser leur investissement.

Propos récoltés par **Stéphane Culot**

Toupie or not toupie ?
Le monde tourne... avec toi !

Le monde tourne… pas toujours rond et tous nous tournons avec lui. Des choses vont très bien et il faut qu'elles continuent ainsi. D'autres vont très mal et chacun, même à la plus petite échelle, peut apporter sa contribution pour qu'elles s'améliorent. On peut être dans l'action, dans la réflexion, dans la contradiction, l'abandon, l'engagement ou la politique de l'autruche. Une chose est sûre, quel que soit notre choix, il porte à conséquences.

Donner de la voix, se faire entendre, prendre la parole, se forger une opinion, partager son point de vue, s'informer, développer son esprit critique, être et agir en citoyen… autant d'aspects d'une participation qui n'est pas réservée aux (« grands ») adultes. S'impliquer concrètement dans la construction des politiques qui régissent notre vie au quotidien, offrir une reconnaissance aux problèmes que nous rencontrons et guider le travail des décideurs en se positionnant de manière constructive sur les mesures à mettre en place : autant de possibilités d'agir à la portée de tous, mais souvent méconnues. Un formidable outil pour y arriver : le Conseil de la Jeunesse.
Dans son rôle d'organe consultatif (voir la présentation dans l'article page 5), il se veut un canal privilégié entre les décideurs politiques et les jeunes. Tous les jeunes. Mais le Conseil est encore loin d'être connu de l'ensemble des jeunes qu'il représente. Ce qui devrait être un outil démocratique par excellence connaît une difficulté de taille : intégrer la participation d'un maximum de jeunes, d'une mixité de publics la plus large possible, bref, de garantir à tous la possibilité de se faire entendre.... De trop nombreux freins existent, que ce soit la fracture numérique, la difficulté pressentie à aborder certaines thématiques, la perception individuelle de l'engagement ou de la participation politique au sens large (celle-ci semble souvent avoir une connotation peu attrayante, et pas seulement pour les jeunes !), l'éloignement géographique de lieux de rassemblement…

Pour pallier ces difficultés, le Conseil développe un ensemble de procédures allant de l'organisation de forums dans une variétés de lieux à la présence dans les festivals musicaux de l'été, de la consultation de l'opinion des jeunes via enquêtes, en variant les supports, à la tenue des réunions de commissions dans les lieux proposés par les jeunes, de la rédaction du présent journal par et pour les jeunes à la présence sur les campus. Mais le meilleur moyen de sensibiliser, informer et amener les jeunes à s'engager ensemble pour construire leur avenir reste l'effet de contagion. Quel meilleur canal en effet que de voir ses amis, ses proches, ses pairs s'investir dans la reconnaissance et la défense de leurs priorités, dans l'écoute et le relais de ce que la jeunesse porte comme revendications pour une société plus juste pour tous.

Les possibilités d'investissement sont nombreuses : s'engager dans une commission pour élaborer et défendre des positions, participer à nos forums sur les thématiques variées liées à la jeunesse, donner ton avis lors des consultations organisées par le Conseil, poser ta candidature lors des prochaines élections du Conseil (**voir article page 6**) pour constituer la future nouvelle assemblée du Conseil. Voilà autant de possibilités de répondre « présent(e) ! » en tant que citoyen(ne).

Françoise Verheyen

PIERRE-YVES

De mon expérience au sein du Conseil de la Jeunesse, je retiendrais quelques mots.

RENCONTRES, parce que cette expérience m'a permis de faire la connaissance de différentes personnes intéressantes et intéressées dont certaines sont aujourd'hui devenues des amis.

ECHANGES, parfois houleux, souvent constructifs mais toujours riches !

APPRENTISSAGES, parce que le Conseil de la Jeunesse est une vraie école où l'on apprend à travailler collectivement, où l'on découvre le fonctionnement de la vie politique en Belgique et plus largement, où l'on s'exerce à mener des débats d'idées,…

Vous l'aurez compris s'impliquer au Conseil de la Jeunesse est une expérience très riche et inoubliable !

intro

POUR ou CONTRE la loi anti-tabac ?

Les fumeurs deviennent de véritables cibles tant pour les responsables politiques que pour les non-fumeurs. Loi après loi, ceux-ci voient leur liberté individuelle fondre comme neige au soleil (ou si vous préférez, comme une cigarette qui se consume). Interdiction de fumer dans les restaurants, sur son lieu de travail, dans les transports en commun… et depuis le 1er juillet plus question de s'en griller une dans les cafés, boites de nuit ou encore les casinos. Certains fumeurs et professionnels de l'Horeca crient au scandale. Mais le droit des fumeurs doit-il pour autant prévaloir sur la liberté d'autrui ?

Le comité de rédaction du Jef vous propose deux points de vue opposé sur cette question sensible. D'un côté, la Coalition Nationale contre le tabagisme applaudit des deux mains cette nouvelle initiative politique qui diminuera le tabagisme passif et respectera la liberté des non-fumeurs ; de l'autre côté, la FedCaf Belgium annonce que cette nouvelle loi va condamner des centaines de petits cafés de quartier et dénonce une mesure excessive qui ne respecte pas le droit des fumeurs.

Vaste débat qui touche au « vivre ensemble » et au respect de l'autre. Fumeur invétéré, occasionnel ou non-fumeur, faites-vous votre propre opinion. N'hésitez d'ailleurs pas à aller plus loin si le sujet vous intéresse.

> Les propos tenus dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs

Le tabagisme : une atmosphère sécurisante

Où en sommes-nous? Où allons-nous? Le tabac est responsable en Belgique de 20.000 décès pour tabagisme actif et de 2000 pour tabagisme passif. Ces décès surviennent suite à des cancers qui sont appelés à croître dans les années à venir, alors qu'ils sont évitables! La nouvelle loi anti-tabac du 1er juillet va en partie permettre de diminuer ces chiffres alarmants.

Il existe évidemment un décalage de près de 30 ans entre le début du tabagisme et l'observation des dommages sanitaires les plus graves, de sorte que la hausse du tabagisme des 20 dernières années ne s'est pas encore fait sentir dans les statistiques de mortalité. Les femmes sont généralement les plus touchées. Elles seront donc à l'avenir de plus en plus nombreuses à souffrir de ces maladies.
La lutte contre le tabagisme est donc une priorité du SPF Santé Publique, avec entre autres, un Plan Cancer. Bien évidemment la lutte comprend toutes une série de mesures : augmentation des prix, nécessité de voter les lois et de veiller à leur application : interdiction de vente aux mineurs, interdiction de fumer dans les transports, sur le lieu du travail, à l'école bien évidemment, et interdiction de mentions « light » puisque l'on sait maintenant que les consommateurs qui fument des cigarettes « light » aspirent plus profondément et donc auront des cancers plus profonds des alvéoles pulmonaires donc plus nocifs et douloureux…

Le tabac est-il une drogue comme les autres ?

Le tabac est une drogue particulière ; c'est un produit toxique et addictif. Toxique sur le long terme (la fumée de tabac contient plus de 40 substances cancérigènes), le tabac a un très fort potentiel addictogène. Le principe actif dans le tabac, la nicotine, se répand dans tout l'organisme, donc aussi dans le cerveau, où elle va avoir un effet stimulant en renforçant la libération de dopamine, la « molécule de la récompense ». Suite à une consommation régulière, les récepteurs deviennent moins sensibles : le fumeur ne ressent plus le plaisir provoqué par les premières prises. Après une abstinence de quelques heures, le taux de nicotine redescend, les récepteurs redeviennent hypersensibles. La prise suivante les stimulera fortement et déclenchera une libération massive de dopamine. Le fait de fumer pourra résulter d'une certaine forme de frustration et pour celui qui veut arrêter de fumer ce sera plus facile d'essayer dans une période de vie où tout va bien, où l'on trouve suffisamment de récompenses dans la vie.
Le tabac est une drogue « légale » qui nourrit une industrie puissante et influente. Suite aux derniers procès perdus aux Etats-Unis par les fabricants de tabac, ces derniers ont été contraints de rendre publiques leurs archives internes. Celles-ci mettent en évidence l'extraordinaire imagination et les moyens faramineux déployés par l'industrie du tabac, aussi bien dans les sphères médiatiques, politiques que scientifiques, pour empêcher, retarder ou décrédibiliser les politiques de prévention du tabagisme.

À titre d'exemple l'entrée en vigueur de la loi interdisant de fumer dans les restaurants, cafés, casinos, boites de nuit depuis le 1er juillet illustre bien l'importance que les pouvoirs publics accordent à la dangerosité du produit. De plus, les arguments développés par le secteur Horeca ne tiennent pas « la route » : perte d'emplois, fermetures, etc. s'avèrent erronés. Tous les pays (France, Italie, Irlande, Espagne, Finlande, Allemagne…) où cette mesure a été prise constatent, au pire, une légère baisse du chiffre d'affaires pendant les quelques mois suivant l'entrée en vigueur de la loi.

La Belgique avance dans le bon sens de la protection de ses concitoyens et de sa jeunesse.

Michel Peltiaux
Porte parole de la Coalition nationale contre le tabagisme

Pour aller plus loin :
> www.fares.be

Le droit de fumer : le droit oublié dans la « bataille des droits et des valeurs»

Les non-fumeurs peuvent maintenant respirer librement dans tous les établissements Horeca. C'est une bonne nouvelle pour eux. Mais même si des études ont déjà prouvé que le tabagisme est mauvais pour la santé et peut être mortel (aucun fumeur ne niera ces évidences), les fumeurs ont aussi des droits qu'il faut respecter.

Les fumeurs acceptent également qu'ils ne peuvent incommoder les personnes qui ne supportent pas leur fumée. Toutefois, la manière dont ce problème social est abordé est caractérisée par une énorme étroitesse d'esprit juridique et éthique. Alors qu'aujourd'hui la liberté d'expression et le droit au respect de la vie privée se font petit à petit une place dans un raisonnement harmonieux, une telle « quiétude » dans le débat sur le tabac s'avère pour le moment impossible. Ce n'est pas gris, c'est soit blanc, soit noir. On ne tente pas du tout de parvenir à une situation harmonieuse qui allie respect du prochain et respect de la liberté d'autrui. C'est pourtant tout à fait possible et un équilibre peut parfaitement être trouvé, à condition que la volonté existe de respecter la liberté de chaque individu et de tempérer la dominance de l'intolérance.

Par exemple, la liberté de chacun pourrait être respectée si chaque tenancier de café pouvait avoir le choix. Certains cafés serait dits « fumeurs » et d'autres « non-fumeurs ». Toute personne qui ne souhaiterait pas être incommodée par un air enfumé trouvera donc des établissements Horeca où il est interdit de fumer parce que les tenanciers de ces établissements en ont fait le choix en répondant ainsi à une demande sur le marché. Mais d'un autre côté, les fumeurs garderaient les endroits conviviaux où ils pourraient se retrouver entre eux. La diversité s'en trouvera renforcée, et un endroit respectueux serait déterminé pour tout un chacun.

Mauvaise cible

La Fedcaf Belgium (Fédération des cafés de Belgique) soutien à 100% la réaction contre le tabac et confirme qu'il est impératif de protéger la population contre ce fléau qu'est le cancer. Mais le gouvernement se trompe de cible ! Le gouvernement répète constamment que 60.000 nouveaux cas de cancer, dont 1/3 dus à la cigarette, surviennent chaque année. Nous avons bien entendu et retenu les chiffres et nous ne contestons pas qu'il faille impérativement protéger la population contre ce fléau. La Fedcaf Belgium n'est absolument pas pro-tabac et il ne nous appartient pas d'ouvrir un débat opposant le fumeur et le non fumeur.

Néanmoins, nous ne comprenons pas qu'une Ministre de la Santé qui, soit disant, attache autant d'importance à la santé des gens, attaque le secteur de l'Horeca plutôt que le secteur concerné, en l'occurrence les fabricants de tabac ! Pourquoi ne supprime t'elle pas tout simplement la vente de ce produit ? Si telle est réellement sa priorité, c'est la seule et unique manière concrète de mettre un terme à ce fléau.

Cette nouvelle loi du 1er juillet 2011 va condamner de nombreux petits cafés qui ne pourront faire les éventuels aménagements nécessaires et qui vont donc perdre une importante clientèle. Au lieu d'augmenter les obstacles législatifs pour les tenanciers, le politique doit réfléchir au rôle social du café et mettre en œuvre des mesures pour sauvegarder ces commerces.

Diane Delen
Présidente de FedCaf Belgium

Pour aller plus loin :
> www.fedcaf.be

Le technique et le professionnel pour les nuls

L'enseignement technique et professionnel, ça ne fait pas rêver tout le monde. Au contraire, ces filières sont souvent considérées comme les parents pauvres de l'enseignement général. Mais comment sont formés ceux qui ont fabriqué le banc sur lequel vous feuilletez votre JEF, d'après vous ?

« *T'es en professionnel ? Ah ouais, d'accord, t'as choisi la facilité, quoi…* », « *Le professionnel, c'est pour les nuls…* ». Ce genre de remarques désobligeantes, Jérémy Crélot les a souvent entendues. Menuisier de formation, ce jeune Arlonnais de 22 ans passionné par le bois nous affirme que non, le technique et professionnel, ce n'est pas que pour les glandeurs. « *Je suis d'abord passé de l'enseignement général à l'enseignement technique* », explique Jérémy. « *J'avais observé le travail de certains de mes amis dans cette filière et cela m'avait plu. Je trouvais génial qu'à la fin de l'année ils doivent fabriquer un meuble. Ceux du général n'ont rien en juin…* » Au bout de deux ans, c'est dans le secondaire professionnel que Jérémy trouve véritablement sa voie. « *Dans le technique, je trouve qu'il n'y avait pas assez de pratique. On ne touchait pas suffisamment au bois. Moi ce qui me bottait, c'était de créer quelque chose de mes mains.* » L'enseignement professionnel et technique ne serait donc pas qu'une solution de secours mais un choix mûrement réfléchi pour assouvir une véritable passion.

La mauvaise éducation

Malheureusement, la réputation de ces sections manuelles est loin d'être excellente. Moins de cours généraux et plus de pratique, voila qui suffit à entacher l'image de ce secteur. « *Il y a aussi ceux qui sont là pour ne rien faire. Un certain nombre d'élèves se sont retrouvés ici car ils n'arrivaient à rien en technique* », reconnaît notre menuisier. « *Il ne faut pas se leurrer, les matières générales ne sont pas très poussées quand on a seize heures de cours pratiques par semaine. Ce qui ne nous empêche pas d'avoir des éléments théoriques à apprendre* ». Eh oui, un escalier, ça n'est pas si facile à construire. Sans formules mathématiques précises, impossible pour vous de rejoindre votre premier étage ! Et ce ne sont pas les « généraux » qui pourront vous aider.

Mais maintenant, que fait Jérémy ? Est-il le chômeur désespéré que certains aimeraient imaginer ? Non, il est menuisier/charpentier du côté d'Arlon et, quand on lui demande s'il aime son boulot, il répond d'emblée: « *Ce n'est pas un job facile tous les jours mais jamais je ne m'y suis rendu avec les pieds de plombs. J'aime ça.* » N'est-ce pas finalement le but des études que de permettre aux jeunes d'accéder à un métier qu'ils apprécient ?

Bien sûr, l'enseignement général a toutes ses raisons d'être. Tout comme le technique et le professionnel qui forment les collégiens à toutes sortes de métiers. Car les possibilités sont nombreuses : des sciences appliquées à la coiffure en passant par les sciences agronomiques et l'hôtellerie, sans oublier l'ébénisterie, ces filières offrent un large éventail de choix afin d'orienter et de former aux mieux les travailleurs de demain. Il reste à espérer que les autorités en fassent toujours plus pour redonner à ces filières la place qu'elles méritent. Touchons du bois !

✎ **Aurélie Herman**

À VOUS LA PAROLE !

Une équipe du Jef s'est baladée dans les rues de Bruxelles pour récolter vos impressions sur la crise financière actuelle en Europe.

Khalid

Finance, bourse, spéculations… Ce sont des grands mots qui touchent les riches. La crise actuelle me fait peur ! La faillite de la Grèce et le rachat des dettes par des pays, ça fait comme si le pays leur appartenait, le pays aidé devient « redevable ». C'est affolant !

Tina

Personnellement, j'éprouve beaucoup d'inquiétude par rapport à cette crise… En même temps, c'est un domaine inconnu et peu clair pour moi. En tant qu'individu, on se sent démuni et sans pouvoir d'action face à cette masse opaque. Le plus triste, c'est qu'une nouvelle fois, ce sont les « petits » travailleurs qui vont faire les frais de cette mauvaise gestion.

Olivier

Les mots « bourse », « finance », « spéculation » m'évoquent une croyance religieuse. On sait que l'économie n'est pas une science, sinon cela marcherait ! Le capitalisme peut avoir sa raison d'être, ce sont ses excès qui sont nuisibles.

Anne-Sophie

Pour l'instant, je ne m'intéresse pas encore vraiment aux grandes questions économiques. Elles sont difficiles à comprendre mais la crise fait peur car elle démontre une mauvaise gestion d'un système qui est censé fonctionner. Cela entraîne, parmi d'autres conséquences, une montée du radicalisme (extrême droite…). Il importe de sensibiliser la jeunesse aux enjeux et dérives possibles.

Du temps de cerveau disponible…

Quand la pub charme les fumeurs

Avez-vous repéré ces nouveaux cendriers multimédias à la sortie des bars et restaurants bruxellois ? Création de la société belge DSC, ces « ashvertiser » sont les nouveaux supports publicitaires qui attirent immanquablement le regard des fumeurs sortis « prendre l'air »… Un coup de génie, il faut l'admettre, qui vient charmer les accros de la nicotine où ils se trouvent : à deux pas de leur cendrier.

L'Ashvertiser – mot-valise anglophone mêlant les concepts de cendres (ash) et de publicité (advertising) – entend séduire expressément les personnes désormais obligées de fumer à l'extérieur des lieux publics. Plus la peine d'emporter son magazine ou de convaincre un collègue de sortir fumer en même temps, l'écran se charge d'occuper votre esprit à tout moment.
Le concept de l'ashvertiser est simple : associer aux cendriers extérieurs un écran mural qui diffuse une série de spots informatifs et surtout, publicitaires. Comme l'explique son inventeur, Vincent Guillaume, « L'idée de base était d'offrir une solution conviviale et divertissante pour les fumeurs. (…) Sans oublier que cela évite que les trottoirs ne se retrouvent parsemés de mégots écrasés. »

Elément de séduction pour les tenanciers, cette nouvelle forme de communication urbaine est installée gratuitement sur leurs façades. Vincent Guillaume explique : « On demande juste aux propriétaires de restaurants et de tavernes de fournir l'électricité et de vider le cendrier, explique Vincent Guillaume. Pour le reste, c'est notre société qui prend tous les frais en compte. Pour nous, ce système est viable grâce aux pubs qui représentent 50 % des infos diffusées sur l'écran.» Car c'est évidemment là que réside l'astuce…

Cette invention 100 % belge a déjà séduit quelques 200 cafés et restaurants bruxellois, où défilent à présent les messages d'entreprises comme Belgacom, Perrier, Firsk, et autres grands annonceurs présents sur le marché belge… L'entreprise DSC prévoit de séduire d'autres villes belges dans les prochains mois pour proposer, en 2012, un réseau de plus de 300 ashvertisers en Belgique.

Surfant sur la vague des nouvelles lois anti-tabac qui déferle actuellement sur le vieux continent, l'Ashvertiser a au moins le mérite de ne pas cacher ses intentions : vendre du temps de cerveau disponible parmi les fumeurs à ses potentiels annonceurs. Il faut admettre que l'invention est promise à un bel avenir puisque le marché concerne aujourd'hui l'ensemble des restaurants, bars, clubs, bureaux et autres lieux publics devenus ou sur le point de devenir non-fumeur partout en Europe.

Il appartient désormais aux accros à la nicotine d'admettre qu'ils sont une bonne cible pour les annonceurs et de garder leur sens critique. Que l'on soit d'accord ou pas d'accord avec le concept, reconnaissons tout de même le coup de génie de l'inventeur belge, qui a également passé un accord avec Child Focus pour diffuser rapidement les avis de recherche. Ouf… L'honneur est sauf !

✎ **Priscilla De Radiguès**

Culture

livre

Françoise Mallet-Joris

Une vie à écrire, une vie à se dire…

Lors de la parution de «Lettre à moi-même», Françoise Mallet-Joris a 30 ans. La jeune femme d'origine anversoise, fille de Suzanne et Albert Lilar, vit à Paris. Mariée et maman de quatre enfants, elle tente de concilier écriture et vie de famille. Dans «Lettre à moi-même», son 7ème livre, son premier essai, l'écrivain revient sur la société artistique parisienne des années 60. Avec un regard extrêmement critique, elle déconstruit les discours des artistes qu'elle fréquente au quotidien, ses rapports avec les journalistes, ses lecteurs, sa famille. Elle aborde également les nouveaux styles et formes d'écriture et d'art, les changements que subit le monde artistique et littéraire des sixties, à une époque où le Nouveau Roman fascine. Car il s'agit d'une période de rupture avec la littérature classique (Balzac et confrères…), une phase de renouveau. Françoise s'en distancie, observe, analyse, critique. Même si dans «Lettre à moi-même» c'est d'abord d'elle-même que Mallet-Joris parle, sinon à elle-même qu'elle s'adresse. Surtout, elle s'y montre dans ses préoccupations quotidiennes, dans ses soucis de mère et d'épouse, dans ses doutes d'écrivain.

Il y a dans cette «Lettre à moi-même» une extraordinaire force d'observation et d'analyse. Incisive, l'auteur n'est pourtant jamais acerbe. Sans concessions envers ses contemporains mais très classe, elle décrit avec humour et précision les mœurs des parisiens «de la haute» et ses relations avec ceux qu'elle juge parfois durement, entraînant le lecteur dans cette frénésie du paraître, dans une véritable névrose artistique. Déjeuner avec «M.B.», entretien avec un producteur de film, discussions dans le café où elle s'attable pour écrire…entre la confidence et la satire, ce livre est un véritable bol d'air frais dans une littérature contemporaine saturée de faux écrivains aux accents de spécialistes marketing.

Des parents prestigieux (son père deviendra ministre, tandis que sa mère sera une des écrivains belges les plus reconnues), un milieu bourgeois, une éducation catholique stricte, mais surtout une créativité sans limites, Françoise Mallet-Joris écrit dès son plus jeune âge. Elle n'a pas même vingt ans lorsqu'elle publie son premier roman. Âgée d'aujourd'hui 81 ans, membre de l'Académie Goncourt depuis 1971, elle continue à écrire. Son dernier ouvrage est paru en 2007.

✎ **Amandine Colin**

expo

La Belgique atomisée

Immigration. Ce mot que l'on retrouve si souvent dans les journaux fait parfois peur et toujours débat. Malgré tout, il est difficile d'en donner une définition exacte. L'exposition be.WELCOME 2 (de retour après un passage en mai) tente de donner un éclairage plus précis sur cette vaste question.

Des accents espagnols, anglais, portugais se font entendre au moment d'acheter les billets. Normal, on est à l'Atomium, un des lieux les plus touristiques de Bruxelles. Le ton est donné. Une ambiance cosmopolite qui tombe à point nommé vu le thème de l'expo. Au fil de la visite, c'est le monde entier qui s'invite en Belgique. Les témoignages de ces voyageurs nous éclairent sur leurs sentiments de migrants. Jeunes ou moins jeunes, ils évoquent leur cheminement, la raison de leur venue en Belgique. Avec humour et pudeur, ils parlent de leurs blessures et de leurs joies. Le parcours se veut également ludique : sous forme de questionnaire, il confronte le curieux aux nombreuses embûches administratives qu'implique un tel voyage. On vous le confirme, s'y retrouver au sein de nos institutions n'est pas de tout repos !

Au cœur d'un « pays » de 200 millions d'habitants.

L'expo est avant tout une véritable réflexion sur cette problématique multi-facettes. Les thèmes abordés sont un subtil mélange entre art et informations plus « brutes ». Aux sculptures évoquant les différents codes sociaux auxquels les nouveaux arrivants doivent faire face, succèdent des résultats de sondages qui livrent sans concession la vision que les immigrés portent sur leur vie en Belgique. Un regard qui n'est pourtant pas si noir qu'on pourrait l'imaginer mais qui prouve l'incompréhension qui peut exister entre les cultures. Une coexistence qui rend pourtant nos rues tellement colorées. Les photographies de commerces ne sont-elle pas là pour le prouver ? Un multiculturalisme qui pose aussi des questions d'identité. Comment rester soi-même quand on est issu de plusieurs ethnies différentes ? Pas assez blanc pour être Belge ? Pas assez noir pour être Africain ? Samuel Rousseau met en scène ces interrogations auxquelles sont confrontés ces « étrangers » avec sa machine à laver d'un nouveau genre. Avec le concours de sculpteurs, de comédiens et même de professeurs d'universités, *be.WELCOME 2*, apporte un regard objectif, tantôt drôle, tantôt surprenant mais toujours éclairant sur ce qui constitue un enjeu majeur de notre société.

✎ **Aurélie Herman**

be.WELCOME 2, *la Belgique et l'Immigration* est à découvrir à l'Atomium jusqu'au 9 décembre 2011
Entrée: 11 euros euros / 8 euros pour les étudiants

concours

Citez une des mesures de politiques sécuritaires dénoncées durant ces deux dernières années par les membres du Conseil de la Jeunesse !

À gagner : Deux entrées pour l'exposition be.WELCOME 2
La réponse se trouve dans ce numéro !

Les gagnants seront tirés au sort parmi les réponses correctes reçues à conseil.jeunesse@cfwb.be avant le 30 novembre 2011.

Résultats du concours Jef n°17:
On pourra voter aux élections du Conseil à partir de 16 ans.
Félicitations à **Noémie Mathieu** qui a remporté un pass pour deux personnes à l'Autumn Rock festival.

ils l'ont dit

Talent artistique chez nos politiques

« On ne danse pas comme Bart De Wever siffle »

Paul Magnette (Ministre socialiste de l'Energie), *sur les antennes de « La Première RTBF » le 28 juin 2011.*

Mochelan : du SLAM engagé

« Avant de sauter vers… le reste d'une vie à te relever »

Issu du collectif musical carolo « Poumons noir », Mochelan déclame des textes engagés politiquement et les met en valeur par l'interprétation vocale et scénique. Une sorte de slam qui remet au goût du jour des paroles imprégnées de valeurs politiques fortes, de révoltes, de souffrances et d'espoirs, au loin…

« *Trouver la juste syllabe, le bon enchaînement de mots, la bonne rythmique tout en gardant un sens fort* », tel est le projet musical de ce groupe atypique. Certains, c'est sûr, trouveront ces paroles radicales ! À vous de juger et de cerner la démarche artistique engagée de ce collectif : « *On est une ville d'ouvriers, des communes de travailleurs. Une ville d'oubliés, qu'on laisse mourir sans pleurs. On dit d'notre ville qu'elle est méchante, dangereuse et agressive. Mais ils oublient qu'en 70 ce n'est pas nous qui avons lancé l'offensive. On dit d'chez nous qu'y a qu'des têtes creuses et des braqueurs. Moi j'vois une populace malheureuse, qu'on a plongée dans la torpeur. Notre ville sait se r'dresser alors on étouffe sa vigueur. Mais notre ville, plus elle est blessée, plus elle retrouve son honneur (…)* ». Un extrait de leur chanson « *Notre ville* ».

En cette fin d'été, Simon Delecosse, le chanteur de Mochelan, est attablé à une terrasse exceptionnellement baignée de soleil au parvis de Saint-Gilles. Il parle de « réel plaisir » quand il évoque son travail, « un peu comme un danseur qui cherche la grâce du mouvement ». Originaire de Charleroi, il porte « sa » ville dans son cœur et regrette profondément l'image qu'en donne certains, particulièrement les médias. « *On est une ville qui a l'habitude d'avoir la vie rude. Une ville qui a l'attitude partagée entre crue et prude. Une ville où y'a de tout, zébrée comme son maillot. Une ville où l'on s'en fout; on est avant tout Carolo !* »

Cette « image » politico-médiatique faussée, simpliste, caricaturale ne reflète en rien selon lui les souvenirs qu'il a de « sa » ville et du travail courageux de ses parents, grands parents, de ses oncles et tantes. Pour éclaircir cette image sombre, Simon a participé musicalement au projet « couleur Carolo » visant à redonner des couleurs à la ville en réalisant une « capsule » musicale. Pour lui, « *ça a déjà évolué, Charleroi est déjà dans autre chose* ». Un peu comme son constat politique sur les crises actuelles : « *le constat et les responsabilités sont connues : on n'est déjà plus dans la parole ; c'est l'action qui importe. Agir !* »

Le premier album de Mochelan, « *Mon corps t'exprime* » sort en octobre 2011. On le trouvera facilement sur les plates-formes internet de téléchargement musical. Simon décrit cet album avec des termes aux accents très « hégéliens » : « *Quatre morceaux acoustiques, la thèse, quatre morceaux électroniques, l'antithèse…* ». Une dialectique musicale qui annonce sans doute, un jour peut être, une suite : la synthèse.

« *Notre ville s'mutile, elle est malade de l'intérieur. Sur le fil du futile, on l'agresse de l'extérieur. Notre pays s'égare et s'expose à la noirceur. Jauni d'un air hagard et explose dans la rougeur (…)* ».
En terminant notre entretien, Simon m'interpelle une dernière fois : « *Si j'avais un seul album à faire dans ma vie, je l'appellerais 'Faut que ça sorte' !* ». Une remarque spontanée qui résume bien son propos.

Propos récoltés par **Gilles Corbiau**

A écouter : Mochelan, « *Mon corps t'exprime* », sortie en octobre 2011
A voir : Mochelan au Rockerill de Charleroi, le 07 octobre 2011, et au Botanique à Bruxelles, le 16 octobre 2011.
> http://www.poumonnoir.com/

APPEL A PARTICIPATION au comité de rédaction du JEF

Le journal Jef est écrit par des jeunes pour les jeunes.
Tu as moins de 30 ans et tu veux toi aussi collaborer aux choix éditoriaux et/ou écrire des articles ?
Rejoins-nous dès maintenant en écrivant à **joachim.wacquez@cfwb.be**

PROJET ARTISTIQUE

Cousu était le tissu… Puis décousu, conçu et recousu !

Valériane Tramasure, 29 ans, Belge, est une autodidacte en matière de mode. Elle a commencé ses activités en boutique avant de travailler dans une maison de couture en workshops (notamment avec Marina Yee) où elle lance une mini ligne de vêtements recyclés qui sera bientôt vendue en Belgique et en Italie. Elle participa également à la création du magasin/atelier Recréart, une initiative du CPAS de la Ville de Bruxelles visant la réinsertion par le biais de la couture. Aujourd'hui costumière, elle crée des tenues sur commande, pour la publicité et la télévision. Elle est également responsable du centre de création artistique, la Brussels Art Factory (BAF), qui vient de voir le jour dans le centre-ville.

Contact :
>http://www.myspace.com/valerianetramasure
ou sur facebook

Jef est une publication trimestrielle gratuite du Conseil de la Jeunesse
> **www.conseildelajeunesse.be**

Éditeur responsable
Géraldine Motte
Boulevard Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles
conseil.jeunesse@cfwb.be

Rédacteur en chef
Géraldine Motte
02/413.29.41 ou **geraldine.motte@cfwb.be**

Secrétaire de rédaction
Joachim Wacquez
02/413.28.98 ou **joachim.wacquez@cfwb.be**

Ont collaboré à ce numéro
Caroline Alofs, Amandine Colin, Gilles Corbiau, Sung-Shim Courrier, Stéphane Culot, Priscilla de Radiguès, Diane Delen, Aurélie Herman, Isabelle Letawe, Pierre-Yves Lux, Géraldine Motte, Michel Pettiaux, Françoise Verheyen, Joachim Wacquez.

Illustrations
Patrick Derenne, Nicolat Vadot.

Conception graphique
Abrakam
www.abrakam.com

Mise en page
Jen Berger.

Distribution et abonnements
Marie-France Florquin
02/413.29.30 ou **conseil.jeunesse@cfwb.be**
Pour soutenir le projet : 001-1044996-91

Imprimé à 20.000 exemplaires à l'imprimerie Sodimco à Bruxelles.

Avec le soutien du gouvernement de la Communauté française.